

**STANDING COMMITTEE ON  
ENVIRONMENTAL PROTECTION,  
WATER AND WASTE MANAGEMENT**

**72**

**COMITÉ PERMANENT DE LA  
PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET  
DE LA GESTION DES DÉCHETS  
RAPPORT 11  
LE 28 OCTOBRE 2020**

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

**Report to  
Rapport au :**

**Standing Committee on Environmental Protection, Water and Waste Management  
Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion  
des déchets  
20 October 2020 / 20 octobre 2020**

**and Council  
et au Conseil  
28 October 2020 / 28 octobre 2020**

**Submitted on October 6, 2020  
Soumis le 6 octobre 2020**

**Submitted by  
Soumis par :  
Don Herweyer  
Director / directeur**

**Economic Development and Long Range Planning / Développement économique  
et Planification à long terme,  
Planning, Infrastructure and Economic Development Department / Direction  
générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique**

**Contact Person  
Personne-ressource :**

**Andrea Flowers, Senior Project Manager / gestionnaire principale de projet –  
Environmental Programs, Planning, Infrastructure and Economic Development  
Department / Programmes environnementaux, Direction générale de la  
planification, de l'infrastructure et du développement économique  
613-580-2424, 16081, [andrea.flowers@ottawa.ca](mailto:andrea.flowers@ottawa.ca)**

**Ward/Quartier : CITY WIDE / À  
L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

**File Number/Numéro de dossier :  
ACS2020-PIE-EDP-0036**

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

**SUBJECT: Climate Change Master Plan - Energy Evolution: Ottawa's  
Community Energy Transition Strategy Final Report**

**OBJET : Plan directeur sur les changements climatiques – Rapport final sur  
Évolution de l'énergie : la stratégie de la collectivité d'Ottawa pour la  
transition énergétique**

### **REPORT RECOMMENDATIONS**

**That the Standing Committee on Environmental Protection, Water, and Waste Management recommend that Council:**

- 1. Receive the final report for Energy Evolution: Ottawa's Community Energy Transition Strategy and supporting documents attached as Document 1 through Document 9 and summarized in this report;**
- 2. Receive the list of projects identified in Documents 7 and 8 to be more fully developed by staff and brought before Standing Committee and Council for approval, where required;**
- 3. Direct staff leading new or updates to City plans, strategies and policies to take into consideration the energy emissions model and the City's GHG reduction targets in the development of such plans, strategies and policies.**
- 4. Approve that the 2019 Hydro Ottawa Dividend Surplus of \$2.6M be used to fund the proposed spending plan attached as Document 11 and summarized in this report.**

### **RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que le Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets recommande au Conseil :**

- 1. de recevoir le rapport final sur Évolution de l'énergie : la stratégie de la collectivité d'Ottawa pour la transition énergétique et les documents 1 à 9 à l'appui, dont le résumé figure dans le présent rapport;**

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

- 2. de recevoir la liste des projets présentés dans les documents 7 et 8 afin qu'elle soit retravaillée par le personnel, puis présentée au Comité permanent et au Conseil à des fins d'approbation, au besoin;**
- 3. de demander au personnel qui procède à l'élaboration ou à la révision des plans, des stratégies et des politiques de la Ville de tenir compte du modèle de gestion de l'énergie et des émissions et des cibles municipales de réduction des gaz à effet de serre; et,**
- 4. d'approuver l'utilisation de l'excédent des dividendes d'Hydro Ottawa de 2019, qui s'élève à 2,6 millions de dollars, aux fins du financement du plan de dépenses proposé dans le document 11 ci-joint et résumé dans le présent rapport.**

## **RÉSUMÉ**

En janvier 2020, le Conseil a approuvé le Plan directeur sur les changements climatiques et adopté de nouvelles cibles communautaires à court, moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 100 % d'ici 2050, ainsi que des cibles municipales pour une réduction de 100 % des émissions d'ici 2040. Ces cibles cadrent avec la recommandation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat visant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. La mise en œuvre d'Évolution de l'énergie est l'une des huit mesures prioritaires.

Évolution de l'énergie : la stratégie de la collectivité d'Ottawa pour la transition énergétique établit le cadre qu'Ottawa devra respecter pour atteindre les cibles à long terme approuvées par le Conseil. Il s'agit d'une stratégie d'énergie renouvelable visant à gérer la consommation d'énergie, à promouvoir l'utilisation de l'énergie renouvelable et à favoriser le développement économique à Ottawa.

En janvier 2020, le Conseil a reçu une mise à jour sur son avancement ([ACS2019-PIE-EDP-0053](#)), qui comprenait les versions provisoires du modèle de gestion de l'énergie et des émissions et d'une liste des projets à retravailler en prévision de la version définitive de la stratégie Évolution de l'énergie. Le Conseil a aussi

demandé au personnel de présenter le rapport final sur Évolution de l'énergie, lequel comprend :

- a) le modèle définitif de gestion de l'énergie et des émissions;
- b) une analyse financière et de l'abordabilité du modèle visant à déterminer l'investissement requis, la valeur actuelle nette, le rendement du capital investi, les coûts marginaux de réduction et les répercussions sur l'emploi;
- c) la description des projets proposés dans le rapport sur Évolution de l'énergie, qui comprendra les rôles et les responsabilités, les délais, les pouvoirs municipaux et les obstacles à la mise en œuvre, les considérations relatives à l'équité et à l'inclusion, ainsi que les besoins en ressources;
- d) une proposition de plan de dépenses pour l'excédent des dividendes d'Hydro Ottawa de 2019, une fois que le montant sera connu.

Cette stratégie donne suite à la directive du Conseil visant à déterminer l'ampleur du changement et de l'investissement requis pour atteindre ses cibles de réduction des émissions de GES à long terme. Elle tient compte du fait qu'il faudra un travail concerté et collaboratif dans tous les secteurs de la collectivité, et que la portée et l'ampleur des mesures et des investissements nécessaires sont sans précédent. Ces mesures et ces investissements comportent de nombreux risques, notamment parce qu'il manque actuellement de ressources et de financement pour mener à bien la stratégie, et que tout dépend de la participation et de la collaboration financière de tous les ordres de gouvernement.

Le présent rapport et les recommandations associées concourent à l'atteinte de la priorité d'Intendance environnementale pour le mandat 2019-2022 du Conseil en établissant les projets pour réduire les émissions de GES de la Ville et intègrent les considérations en matière de changements climatiques dans toutes les sphères d'activité. Les recommandations visent à réaffirmer la promesse du Conseil de nommer, d'encadrer et d'approfondir l'engagement de la Ville à protéger notre économie, nos écosystèmes et nos communautés des changements climatiques, et aident à mettre en œuvre le Plan directeur sur les changements climatiques.

Au-delà d'Évolution de l'énergie, le personnel a continué à faire avancer d'autres priorités du Plan directeur sur les changements climatiques, entre autres en publiant des projections climatiques pour la région de la capitale nationale, qui ont été préparées en partenariat avec la Commission de la capitale nationale et Environnement et Changement climatique Canada. Il s'est appuyé sur les principes de la climatologie et la modélisation pour prévoir les variations futures de la température, des précipitations, du vent et des conditions météorologiques extrêmes jusqu'en 2100. La Ville se servira de ces projections pour déterminer les risques au moyen d'une évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et pour élaborer une stratégie de résilience climatique à long terme ainsi qu'un plan à court terme pour répondre aux priorités immédiates. Les projections climatiques orienteront aussi l'élaboration du Plan officiel, des plans directeurs et des plans de gestion des actifs.

Le personnel a également travaillé à la concrétisation de la priorité du Plan directeur sur les changements climatiques qui vise à favoriser l'action communautaire en soumettant des propositions de financement et en appuyant les initiatives communautaires. Voici quelques exemples :

- En septembre 2019, Envari, avec l'appui de la Ville, a présenté une demande de financement à Ressources naturelles Canada pour l'installation de 26 bornes de recharge pour véhicules électriques sur 12 emprises et dans un parc-o-bus. On a informé le personnel que la demande avait été acceptée en janvier 2020. Les consultations sur les emplacements proposés débiteront à l'automne 2020 sur [participons.ottawa.ca](http://participons.ottawa.ca). L'installation des bornes pourrait commencer dès décembre 2020, et se poursuivra en 2021.
- En avril 2020, le personnel a envoyé une demande de financement à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) au titre du Fonds d'innovation pour le réseau pour un projet qui contribuerait à l'élaboration d'une norme pour l'aménagement d'immeubles à haut rendement énergétique dans les nouveaux lotissements. En septembre 2020, on a avisé le personnel qu'Ottawa passait au deuxième stade de l'évaluation. La décision de la SIERE est attendue en 2021.

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

- En juin 2020, la Ville a signé un protocole d'entente avec la Fondation communautaire d'Ottawa en vue de collaborer à la réduction des émissions de GES. La Fondation communautaire d'Ottawa, avec l'aide de la Ville et d'autres acteurs importants, orchestre la mise en place d'un des centres de la Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone à Ottawa, le Ottawa Climate Action Fund (OCAF). Ottawa devrait recevoir un fonds de dotation de 20 millions de dollars de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Le directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique était du premier conseil consultatif de l'OCAF et continue de soutenir son travail en transmettant de l'information, en participant à ses réunions et en coordonnant des démarches visant à réduire les émissions de GES à Ottawa.
- En juillet 2020, le personnel a présenté à la FCM une demande de financement pour le lancement d'un programme de prêts pour la mise en valeur des habitations qui contribuerait à couvrir le coût des améliorations énergétiques résidentielles au moyen d'une taxe d'améliorations locales. Le personnel devrait être informé de la décision d'ici la fin de 2020.
- En septembre 2020, le personnel a envoyé une lettre d'appui à la demande d'EnviroCentre dans le cadre de l'Initiative de sensibilisation aux véhicules à émission zéro de Ressources naturelles Canada pour la création d'une trousse d'engagement du public sur les véhicules électriques.

Le personnel déposera un bilan annuel sur le Plan directeur sur les changements climatiques en décembre 2020; il présentera notamment l'inventaire des émissions de GES de la Ville et de la communauté et parlera de l'avancement des cibles et de la mise en œuvre des huit mesures prioritaires.

### **Hypothèses et analyse**

Le présent rapport comprend :

1. Évolution de l'énergie : la stratégie de la collectivité d'Ottawa pour la transition énergétique, qui comprend à son tour :
  - a) les résultats de la modélisation de l'énergie et des émissions;

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

- b) l'analyse financière;
- c) un aperçu des 20 projets en appui;

2. Un plan de dépenses proposé pour les dividendes d'Hydro Ottawa de 2019.

### **Modèle de gestion de l'énergie et des émissions**

La stratégie Évolution de l'énergie s'appuie sur un modèle complet en matière d'énergie, d'émissions et de financement pour déterminer ce qu'il faudra faire pour atteindre l'objectif de 100 % d'ici 2050 dans cinq secteurs principaux : utilisation du sol et gestion de la croissance; bâtiments (nouveaux et existants); transport; déchets et gaz naturel renouvelable; et électricité. Ce modèle indique que pour atteindre l'objectif, il faudra grandement réduire la demande en énergie en misant sur l'économie et l'efficacité, et qu'il faudra :

- éliminer les combustibles fossiles;
- électrifier quasi intégralement les systèmes de chauffage et de transport ou viser l'émission zéro;
- augmenter l'utilisation de la chaleur résiduelle et la production de gaz naturel renouvelable;
- produire suffisamment d'énergie renouvelable (essentiellement solaire et éolienne) et stocker assez d'électricité pour répondre à la demande et compenser les émissions du réseau provincial.

### **Projets proposés**

La stratégie prévoit 20 projets à réaliser au cours des cinq prochaines années (2020-2025) pour accélérer et rehausser les mesures et les investissements nécessaires à la concrétisation du scénario de 100 %. Les voici :

Secteur	Projet
Utilisation du sol et gestion de la croissance	<ul style="list-style-type: none"><li>• Intégration des politiques relatives à l'énergie et à la maîtrise des changements climatiques dans le nouveau Plan officiel et dans les plans directeurs auxiliaires.</li></ul>
Bâtiments (nouveaux et existants)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Programme d'accélération des travaux de modernisation des bâtiments résidentiels</li><li>• Programme d'accélération des travaux de modernisation des bâtiments commerciaux</li><li>• Modernisation des bâtiments au moyen du Programme de taxes d'améliorations locales</li><li>• Plans d'améliorations de l'efficacité énergétique communautaires</li><li>• Stratégie de chauffage des bâtiments de la collectivité</li><li>• Programme de rénovation et de modernisation des bâtiments municipaux</li><li>• Mise à jour de la Politique de la Ville sur les bâtiments écologiques</li><li>• Norme pour l'aménagement d'immeubles à haut rendement énergétique</li></ul>
Transport	<ul style="list-style-type: none"><li>• Stratégie d'électrification des véhicules personnels</li><li>• Stratégie pour les parcs de véhicules commerciaux non polluants</li><li>• Mise à jour du Plan vert du parc de véhicules municipaux</li></ul>



Secteur	Projet
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Projet de transport en commun pour les différentes formes d'énergie</li><li>• Transformation des modes de transport</li></ul>
Déchets et gaz naturel renouvelable	<ul style="list-style-type: none"><li>• Stratégie de récupération des matières organiques</li><li>• Stratégie du gaz naturel renouvelable</li></ul>
Électricité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Stratégie des ressources en électricité</li></ul>
Moteur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réseau des ambassadeurs et des ambassadrices du climat</li><li>• Programme d'information et de sensibilisation sur les changements climatiques</li><li>• Financement d'Évolution de l'énergie</li></ul>

Il reste encore du travail à faire pour déterminer les mesures associées à chaque projet et établir leur degré de priorité en tenant compte des considérations en matière d'équité et d'inclusion. L'équipe de projet d'Évolution de l'énergie collaborera avec le personnel, les intervenants et le public pour continuer d'élaborer les projets et recenser les considérations techniques, opérationnelles, financières et relatives à la dotation, à la défense des intérêts, à l'équité et à l'inclusion, le cas échéant, avant de demander l'approbation des comités permanents et du Conseil.

De plus, plusieurs plans et stratégies de la Ville relativement à Évolution de l'énergie sont en cours d'élaboration ou de mise à jour : Plan officiel, Plan directeur des transports, Plan directeur de la gestion des déchets solides, Projet de transport en commun pour les différentes formes d'énergie, Plan vert du parc de véhicules municipaux. Il est entendu que ces plans feront l'objet de leurs propres analyses des options pour atteindre leurs cibles et leurs objectifs, et que les résultats peuvent être différents de ceux décrits dans Évolution de l'énergie. On s'attend par ailleurs à ce que

les options évaluées comprennent un ou plusieurs scénarios qui permettront d'atteindre les cibles de réduction des GES exigées pour réaliser le scénario de 100 %, mais qui ne seront pas nécessairement recommandés.

### **Volet financier**

On a procédé à une analyse financière à l'échelle de la communauté pour analyser les mesures d'Évolution de l'énergie qui pourraient avoir des répercussions financières. Toutes les données financières présentées sont des estimations globales des besoins opérationnels et en immobilisations, pour le moment non financés et ne faisant l'objet d'aucun engagement. L'analyse ne fournit pas de données financières suffisantes pour orienter les décisions, n'engage la Ville et ses partenaires à aucune décision financière et ne fournit aucune indication sur la manière de combler les lacunes en matière de financement.

D'après les données financières, pour concrétiser le scénario de 100 %, il faudra investir en tout 52,6 milliards de dollars (valeur actuelle : 29,7 milliards) entre 2020 et 2050. Tous les coûts et le rendement net projetés pour ce scénario sont progressifs et supérieurs à ce qui est prévu ou en cours. À partir de 2032, il pourrait y avoir un bénéfice financier net pour la société, si les économies et recettes nettes annuelles dépassent les investissements annuels. Les investissements réalisés d'ici 2050 pourraient se traduire par un rendement net, pour l'ensemble de la municipalité, de 87,7 milliards de dollars pour la durée de vie de l'actif, soit 12,4 milliards en dollars de 2020<sup>1</sup>. En 2050, le rendement net de la communauté devrait se chiffrer à 28,4 milliards (soit 2,7 milliards en dollars de 2020).

Des investissements progressifs annuels d'une valeur actuelle nette d'environ 1,6 milliard de dollars à l'échelle de la municipalité seraient requis pour la prochaine décennie (2020-2030) afin d'atteindre les volumes de réduction prévus par le modèle et le scénario de 100 %. De ce montant, 581 millions par an (2020-2030) seraient consacrés aux infrastructures de transport en commun et de transport actif, et 40 millions de plus par an (2020-2030), à la modernisation des bâtiments municipaux, à

---

<sup>1</sup> La durée de vie utile de certains actifs pourrait aller au-delà de 2050. L'analyse financière du Sustainability Solutions Group et de whatIf? Technologies s'étend jusqu'en 2094.

un parc de véhicules municipaux (autres que ceux du transport en commun) qui ne produit aucune émission et aux générateurs de gaz naturel renouvelable des installations de traitement des déchets liquides et solides ou des installations agricoles.

C'est un fait : la municipalité ne parviendra pas seule à réaliser les investissements nécessaires. C'est grâce à ses futures promesses de financement combinées à ses sources de recettes, aux sources de capitaux privés et aux fonds versés par les instances supérieures que la Ville parviendra à réduire ses émissions de GES.

### **Risques pour la mise en œuvre**

L'atteinte du scénario de 100 % exigera des mesures et des investissements d'une ampleur et d'une portée sans précédent, dont la réalisation présente de nombreux risques. En voici quelques-uns :

- Aide financière des différents ordres de gouvernement et du secteur privé insuffisante pour répondre aux besoins budgétaires et de dotation en personnel pour la durée du plan d'action et d'investissement et les années suivantes.
- Coûts d'immobilisation et de fonctionnement supérieurs et économies et recettes inférieurs aux montants actuellement estimés pour le déploiement du projet et les opérations municipales.
- Obstacles réglementaires et problèmes de conformité qui freinent l'innovation de la municipalité et l'empêchent d'agir, soit parce qu'ils nuisent directement à ses propres opérations ou parce qu'ils limitent les façons dont elle peut apporter des changements dans la collectivité.
- Manque de participation ou d'adhésion de la part des résidents, des entreprises, de l'industrie ou de la municipalité qui a des répercussions sur la viabilité d'un nouveau programme ou d'une nouvelle norme.
- Opinions divergentes entre les intervenants sur la meilleure façon de réaliser le scénario de 100 %.

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

- Priorités ou processus concurrents du Conseil associés à d'autres projets de la Ville.
- Priorités concurrentes des directions générales, dont les mandats opérationnels actuels des services touchés et les changements à apporter à ces mandats pour atteindre les cibles de réduction d'Évolution de l'énergie.
- Disparités entre les exigences du modèle d'Évolution de l'énergie et les recommandations relatives aux plans et stratégies directement liées à Évolution de l'énergie. Soulignons que bien qu'on s'attende à ce que les options évaluées comprennent un ou plusieurs scénarios qui permettront d'atteindre les cibles de réduction des GES exigées pour réaliser le scénario de 100 %, ceux-ci ne seront pas nécessairement recommandés.
- Calendriers de déploiement serrés qui peuvent ne pas tenir compte des processus habituels de la Ville, dont l'approbation du budget des immobilisations, le Plan financier à long terme, la planification, la consultation, les approbations, la conception, la construction et la mise en service, ni des processus d'approbation provinciaux et fédéraux qui sont hors du contrôle de la Ville.
- Modification des comportements, des politiques et des pratiques exemplaires découlant de la pandémie de COVID-19.

Pour atténuer ces risques, l'équipe de projet d'Évolution de l'énergie continuera à collaborer avec le personnel municipal de tous les échelons de l'administration, les partenaires communautaires, les autres ordres de gouvernement et le public pour mettre en place les projets d'Évolution de l'énergie, servir de ressource ou offrir du soutien technique pour les projets connexes. L'information et les recommandations nécessaires à la mise en œuvre des projets seront transmises à une équipe spéciale – réunissant tous les directeurs généraux, la cheffe des finances, le Bureau du directeur municipal et Santé publique Ottawa –, au Groupe de conseillers parrains sur les changements climatiques, au Comité consultatif sur la gérance environnementale, à une structure de gouvernance à l'échelle de la ville, et aux partenaires communautaires, afin d'harmoniser et coordonner les priorités, les plans de travail, les budgets annuels, les communications et les efforts de sensibilisation. L'équipe de projet d'Évolution de

l'énergie continuera également à collaborer avec des pairs de municipalités de tout le pays afin d'échanger avec eux de l'information, des pratiques exemplaires et des leçons tirées des expériences par le truchement d'organismes comme le Canadian Urban Sustainability Practitioners network, le Clean Air Partnership et la Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone.

### **Excédent des dividendes d'Hydro Ottawa (2019)**

Un excédent des dividendes d'Hydro Ottawa de 2,6 millions de dollars sera accordé pour concourir aux objectifs d'Évolution de l'énergie, plus précisément pour financer les projets prioritaires, compléter les fonds des gouvernements fédéral et provincial le cas échéant, et mettre en œuvre des projets liés à l'efficacité énergétique, l'économie d'énergie et la production d'énergie renouvelable. Le financement servira à couvrir l'ensemble des coûts de projet, y compris les études de faisabilité et de conception, les projets pilotes, la construction, ainsi que l'acquisition et l'installation d'équipement.

### **Prochaines étapes et comptes rendus**

Mesures à faire approuver par le Conseil :

- Les 20 projets seront retravaillés à la lumière des commentaires du personnel, des parties prenantes et du public, au besoin. Pour certains projets, on pourrait évaluer diverses options allant plus loin que ce qui était prévu lors de la présentation au comité permanent et au Conseil. Une fois les projets complètement mis au point, ils seront présentés au comité permanent compétent et au Conseil aux fins d'approbation.
- Le personnel préparera un plan de dépenses décennal qui pourra être étudié lors des processus budgétaires municipaux annuels et intégré au Plan financier à long terme de la Ville. Les prochains plans financiers à long terme seront mis à jour au cours du mandat du Conseil actuel et de celui de 2022-2026. Les demandes budgétaires et de dotation en personnel seraient présentées dans le cadre du processus budgétaire annuel.

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

- Le personnel continuera à sensibiliser et à former le personnel et le public pour que la question des changements climatiques soit mieux ancrée à la Ville et dans la communauté.
- Le personnel préparera des présentations sur l'Évolution de l'énergie adaptées à chaque direction générale, qui débiteront au premier trimestre de 2021 et devraient permettre au personnel de tout l'appareil municipal d'avoir l'information qu'il lui faut, de s'y adapter et de continuer à s'y référer. Ces présentations seront offertes aux cadres des différentes directions générales et aux équipes des secteurs d'activité, directions ou unités appropriés, afin de favoriser l'harmonisation continue des priorités, des plans de travail et des budgets au sein de l'administration municipale.
- Le personnel prévoit réexécuter le modèle de gestion de l'énergie et des émissions tous les cinq ans pour voir où en sont la Ville et la communauté dans l'atteinte du scénario de 100 % et déterminer les mesures à prioriser à court terme.
- Dans le cadre de son compte rendu annuel sur le Plan directeur sur les changements climatiques, le personnel présentera l'inventaire municipal et communautaire des GES (pour mesurer les progrès de la Ville concernant la réduction de ses émissions de GES), une mise à jour sur l'avancement des projets d'Évolution de l'énergie et des recommandations pour les faire progresser au besoin.
- Le Plan directeur sur les changements climatiques sera entièrement révisé et mis à jour en 2025. Évolution de l'énergie et la future Stratégie de résilience climatique seront aussi revus du même souffle, afin de déterminer si l'on pourrait fusionner ces trois documents en un seul.

### **Consultation et commentaires**

La stratégie Évolution de l'énergie a été élaborée d'après les commentaires du personnel municipal, des intervenants clés et des experts-conseils (Leidos, Sustainability Solutions Group et whatIf? Technologies Inc.) reçus lors de consultations municipales et communautaires ciblées. Pour faciliter la collaboration entre la municipalité et les partenaires communautaires, l'équipe de projet a travaillé avec toute

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

l'administration municipale, un comité consultatif, des groupes de travail généraux et techniques, trois groupes de conseillers parrains, le Comité consultatif sur la gestion environnementale, les experts-conseils et le public.

Entre 2016 et 2020, plus de 45 réunions avec au-dessus de 200 intervenants clés représentant environ 90 organismes à Ottawa ont été organisées dans le cadre du projet. Les commentaires de ces intervenants et des experts-conseils auxquels on a fait appel pour obtenir de l'information générale et une analyse technique ont été essentiels pour guider et éclairer l'élaboration du modèle de gestion de l'énergie et des émissions, de la stratégie et des documents à l'appui.

Les points de vue des intervenants ont été pris en compte dans la définition du nom, de la vision et des objectifs de la stratégie Évolution de l'énergie, ainsi que dans les études orientationnelles, le modèle de gestion de l'énergie et des émissions, l'analyse et le modèle financiers, et les aperçus des projets. La participation permanente du personnel, des conseillers, des partenaires communautaires et du grand public sera essentielle à la mise en œuvre d'Évolution de l'énergie. Une structure de gouvernance sera mise sur pied d'après le Plan directeur sur les changements climatiques pour la mise en œuvre de la stratégie.

## **CONTEXTE**

En juillet 2015, l'élaboration d'une stratégie d'énergie renouvelable a été désignée comme priorité du Plan stratégique de la Ville pour 2015-2018. Suivant l'approbation, le Conseil a demandé au personnel de mener une analyse de base de l'offre et de la demande d'énergie sur le territoire de la Ville d'Ottawa et d'évaluer les options, en collaboration avec tous les partenaires communautaires, pour que ces derniers puissent promouvoir la consommation de l'énergie et la production de l'énergie renouvelable dans leurs différents domaines de compétence ou d'influence.

En février 2016, le Conseil municipal a approuvé une motion visant à établir un objectif communautaire à long terme pour réduire les émissions de GES de 80 % par rapport aux niveaux de 2012 d'ici 2050 ([ACS2016-CMR-ENV-0001](#)). Le personnel a travaillé avec les intervenants clés et les partenaires communautaires pour déterminer comment réduire les émissions dans la communauté dans le but d'atteindre le nouvel objectif à

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

long terme. Dans le cadre de ce processus, l'initiative a été renommée Évolution de l'énergie : la stratégie de la collectivité d'Ottawa pour la transition énergétique. À la fin de 2016, le projet a été confié à la nouvelle Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique.

En février 2017, le Comité de l'environnement et de la protection climatique a reçu une mise à jour sur Évolution de l'énergie traitant de la vision du projet, de l'analyse de base de l'énergie, des études sur les filières de production d'énergie renouvelable et du bilan sur les projets catalyseur de 2017 ([ACS2017-PIE-PS-0024](#)).

En décembre 2017, le Conseil a pris connaissance de la phase 1 d'Évolution de l'énergie et a demandé au personnel de commencer à appliquer les recommandations du rapport, ce qui supposait d'entreprendre 33 démarches à court terme (2017-2020), et de mener à bien la phase 2 de la stratégie. Celle-ci comprenait l'élaboration des approches pour les transports, les bâtiments, les flux de déchets et le stockage de l'énergie, en collaboration avec les partenaires communautaires. Elle comprenait aussi l'élaboration d'un modèle sur mesure en matière d'énergie, d'émissions et de finances ([ACS2017-PIE-EDP-0048](#)).

En juin 2018, le Conseil municipal a approuvé une motion visant à fixer un objectif municipal à court terme de réduction des émissions de GES de 20 % par rapport aux niveaux de 2012 d'ici 2024 ([ACS2018-CCS-ECP-0005](#)).

En mars 2019, le Conseil municipal a approuvé une motion voulant qu'un rapport de l'inventaire des émissions annuelles de GES soit produit ([motion n° 9/6](#)), et a accepté que l'excédant provenant des dividendes d'Hydro Ottawa, pour le mandat du Conseil de 2018-2022, soit octroyé à des programmes liés à l'efficacité énergétique, à l'économie d'énergie ou à l'énergie renouvelable à Ottawa ([motion n° 9/3](#)).

En avril 2019, le Conseil municipal a approuvé une motion déclarant l'état d'urgence climatique ([ACS2019-ECC-ENV-0005](#)) qui comprenait les instructions suivantes au Conseil et au personnel :



1. déclarer officiellement une urgence climatique afin de nommer, d'encadrer et d'intensifier notre engagement à protéger notre économie, nos écosystèmes et nos communautés des changements climatiques;
2. établir un groupe de conseillers parrains composé de représentants du Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets, du Comité de l'urbanisme, du Comité des transports, de la Commission du transport en commun, du Conseil de santé d'Ottawa et de l'agent de liaison du Conseil du Comité consultatif sur la gérance environnementale;
3. demander au personnel de la Ville d'inclure les éléments suivants dans la révision et la mise à jour du Plan de gestion de la qualité de l'air et des changements climatiques (PGQACC) :
  - a) une analyse permettant de comparer les objectifs à long terme du PGQACC visant à réduire les émissions de GES de 80 % sous les niveaux de 2012 d'ici 2050 avec ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) visant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C;
  - b) les objectifs communautaires et municipaux de réduction des émissions de GES à moyen terme (2030);
  - c) les priorités d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets pour les cinq prochaines années (2019-2024) afin d'ancrer les considérations relatives aux changements climatiques dans tous les volets des activités de la Ville;
4. demander au personnel de la Ville d'inclure les éléments suivants dans le rapport final sur la stratégie Évolution énergétique :
  - a) un compte rendu sur les mesures prises durant la phase 1 de la stratégie;
  - b) une description des nouvelles mesures concrètes et de leur incidence sur les ressources (humaines et financières) pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES;

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

- c) l'emploi d'une optique d'équité et d'inclusion dans l'établissement des mesures prioritaires;
  - d) les options de financement et d'économies qui s'offriront à la Ville lorsqu'elle mettra en œuvre les réductions des émissions;
5. demander au personnel de la Ville de présenter un rapport, au cours de l'année civile 2019, sur un plan de dépenses pour les excédents de dividendes d'Hydro Ottawa qui aiderait à réduire les émissions communautaires et municipales de GES au-delà des objectifs actuels de la Ville en matière de climat tout en économisant de l'argent;
  6. demander au personnel de la Ville d'effectuer une évaluation de la vulnérabilité et de mettre en place une stratégie de résilience aux changements climatiques afin d'en limiter les effets;
  7. reconnaître les changements climatiques comme une priorité stratégique dans le Plan stratégique de la Ville et dans les lignes directrices du budget pour les prochaines années du mandat du Conseil;
  8. travailler avec les instances supérieures pour nourrir l'ambition de la Ville et précipiter les mesures visant à répondre à l'urgence des changements climatiques et à fournir des ressources supplémentaires aux municipalités et au public pour les aider à réduire leurs émissions de GES et à bâtir leur résilience envers les effets du climat.

En juin 2019, le Conseil municipal a donné son accord pour que tout excédent des dividendes d'Hydro Ottawa de 2018, soit le montant dépassant les 20 millions de dollars budgétés, soit placé dans le Fonds de stabilisation des taxes pour assumer les coûts liés aux interventions de la Ville lors des deux urgences environnementales qui s'étaient produites jusqu'alors, moins les 500 000 dollars déjà engagés par le Conseil dans le cadre de la motion n° EPWWM 01/07 ([motion n° 16/2](#)).

En janvier 2020, le Conseil a approuvé le Plan directeur sur les changements climatiques, qui proposait de fixer de nouvelles cibles de réduction des émissions de GES à court, moyen et long terme. Il a aussi pris acte d'un rapport sur l'avancée des

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

projets d'Évolution de l'énergie ([ACS2019-PIE-EDP-0053](#)), lequel contenait le modèle provisoire de gestion de l'énergie et des émissions, ainsi qu'une liste préliminaire des projets proposés qui doivent être retravaillés en prévision du rapport final sur la stratégie. Le Conseil a demandé au personnel de présenter ce rapport au deuxième trimestre de 2020 et d'y inclure :

- e) le modèle définitif de gestion de l'énergie et des émissions;
- f) une analyse financière et de l'abordabilité du modèle visant à déterminer l'investissement requis, la valeur actuelle nette, le rendement du capital investi, les coûts marginaux de réduction et les répercussions sur l'emploi;
- g) la description des projets proposés dans le rapport sur Évolution de l'énergie, qui comprendra les rôles et les responsabilités, les délais, les pouvoirs municipaux et les obstacles à la mise en œuvre, les considérations relatives à l'équité et à l'inclusion, ainsi que les besoins en ressources;
- h) une proposition de plan de dépenses pour l'excédent des dividendes d'Hydro Ottawa de 2019, une fois que le montant sera connu.

En janvier 2020, le Conseil a aussi demandé au personnel d'appliquer une optique climatique aux rapports types de tous les comités permanents et que cet aspect soit étudié dans le cadre de l'Examen de mi-mandat de la structure de gestion publique ([motion 4/8](#)).

Le 24 juin 2020, le Conseil a pris acte des projections climatiques pour la région de la capitale nationale ([ACS2020-PIE-EDP-0014](#)), qui présentaient une analyse complète des conditions climatiques dans la région de la capitale nationale jusqu'en 2100. Le rapport faisait état des variations projetées dans la température, les précipitations (pluie et neige), les vents et les conditions extrêmes comme la pluie verglaçante, les tornades et les tempêtes. Il s'agit de la première phase d'une démarche qui en compte trois, la prochaine (phase 2) étant d'effectuer l'évaluation de la vulnérabilité au climat et des risques, et la dernière (phase 3), d'élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques et de résilience. Les projections climatiques orienteront aussi l'élaboration du Plan officiel, des plans directeurs et des plans de gestion des actifs.

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

Le 15 juillet 2020, le Conseil a demandé au personnel de présenter une demande de financement à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) au titre du Fonds municipal vert pour le lancement du programme proposé de prêts pour la mise en valeur des habitations et l'approbation de principe de l'étude de faisabilité et de la conception du programme. Dans l'éventualité où la Ville réussissait à obtenir le financement, le Conseil a aussi demandé au personnel de faire rapport au Comité des finances et du développement économique et au Conseil question de faire approuver le programme, de mettre à jour la politique sur les taxes d'améliorations locales pour qu'elle tienne compte de l'efficacité énergétique, de l'énergie renouvelable et de la conservation de l'eau, et d'obtenir du financement externe pour le lancement du programme, au besoin. La Ville attend la décision de la FCM d'ici la fin de 2020.

Le présent rapport et les recommandations associées concourent à l'atteinte de la priorité d'Intendance environnementale pour le mandat 2019-2022 du Conseil en établissant les projets pour réduire les émissions de GES de la Ville et intègrent les considérations en matière de changements climatiques dans toutes les sphères d'activité. Les recommandations visent à réaffirmer la promesse du Conseil de nommer, d'encadrer et d'approfondir l'engagement de la Ville à protéger notre économie, nos écosystèmes et nos communautés des changements climatiques, et aident à mettre en œuvre le Plan directeur sur les changements climatiques.

Le rapport final sur Évolution de l'énergie se veut une réponse à la directive du Conseil voulant que soit déterminée l'ampleur du changement et de l'investissement requis pour atteindre ses cibles de réduction des émissions de GES à long terme. Il tient compte du fait qu'il faudra un travail concerté et collaboratif dans tous les secteurs de la collectivité, et que la portée et l'ampleur des mesures et des investissements nécessaires sont sans précédent. Ces mesures et ces investissements comportent de nombreux risques, notamment parce qu'il manque actuellement de ressources et de financement pour mener à bien la stratégie, et que tout dépend de la participation et de la collaboration financière de tous les ordres de gouvernement.

## ANALYSE

Partout sur la planète, les climatologues s'accordent à dire que la hausse rapide des températures mondiales a créé une crise climatique<sup>2</sup>. En 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié un [rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C](#) expliquant qu'il faut limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C pour éviter des conséquences catastrophiques<sup>3</sup>. Les scientifiques estiment que ce seuil devrait être franchi dès 2030<sup>4</sup>. Le rapport indique qu'il est possible de limiter ce réchauffement à 1,5 °C, mais qu'il « faudrait modifier rapidement, radicalement et de manière inédite tous les aspects de la société<sup>5</sup> ».

Même si les tendances climatiques actuelles sont alarmantes, nous possédons déjà les solutions, les compétences et les connaissances technologiques nécessaires pour délaisser les combustibles fossiles et les remplacer par des sources d'énergie propre et renouvelable. D'après le GIEC et la communauté scientifique internationale, si nous voulons limiter le réchauffement planétaire moyen à 1,5 °C, nous disposons d'une dizaine d'années pour changer réellement les choses<sup>6</sup>.

En janvier 2020, le Conseil a approuvé le Plan directeur sur les changements climatiques et adopté des cibles communautaires à court, moyen et long terme pour réduire de 100 % les émissions de GES d'ici 2050 ainsi que des cibles municipales pour les réduire de 100 % d'ici 2040.

---

<sup>2</sup> Carrington, D. (2019). « Climate Crisis: 11,000 scientists warn of 'untold suffering' », *The Guardian*, 5 novembre. Sur Internet : <https://www.theguardian.com/environment/2019/nov/05/climate-crisis-11000-scientists-warn-of-untold-suffering>.

<sup>3</sup> Communiqué de presse du GIEC.

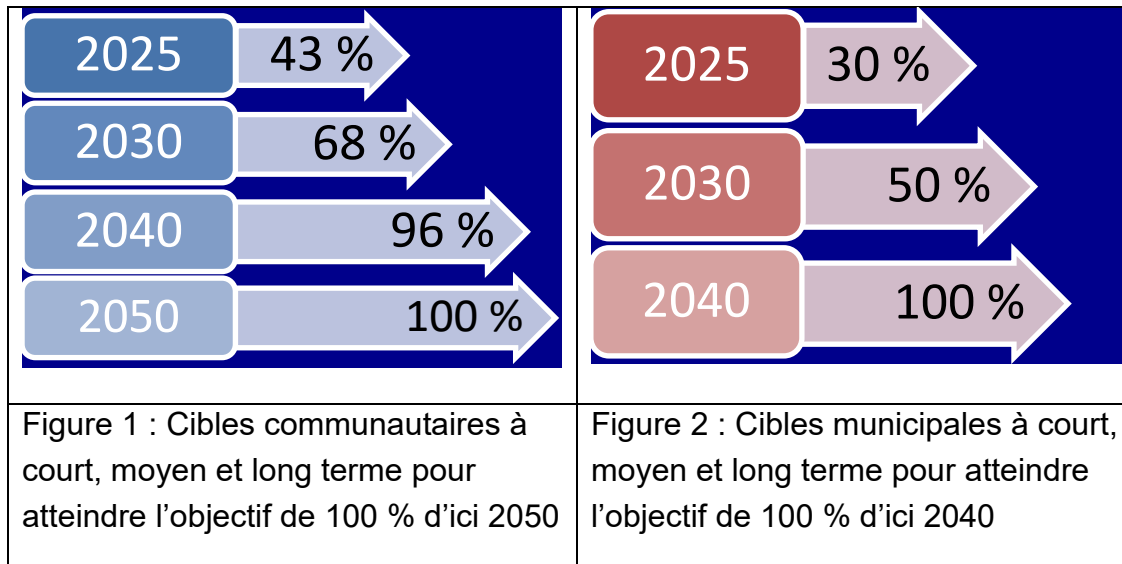
*Approbation par les gouvernements du Résumé à l'intention des décideurs relatif au Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C*. 8 octobre 2018. Sur Internet : [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/11/pr\\_181008\\_P48\\_spm\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/11/pr_181008_P48_spm_fr.pdf).

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Communiqué de presse du GIEC. *Approbation par les gouvernements du Résumé à l'intention des décideurs relatif au Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C*. 8 octobre 2018. Sur Internet : [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/11/pr\\_181008\\_P48\\_spm\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/11/pr_181008_P48_spm_fr.pdf).

REPORT 11  
28 OCTOBER 2020



Le Plan directeur sur les changements climatiques est un cadre général orientant les efforts que déploiera Ottawa en vue d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'y adapter ces trois prochaines décennies. Il vise l'adoption de mesures collectives inédites afin de transformer Ottawa en ville propre, écologique et résiliente d'ici 2050. Y sont ainsi définies huit mesures prioritaires à mettre en œuvre ces cinq prochaines années (2020 à 2025) : le déploiement d'Évolution de l'énergie en fait partie.

Les trois premières recommandations du présent rapport du personnel expliquent en quoi consiste la stratégie Évolution de l'énergie et comment elle sera déployée à court terme, tandis que la quatrième présente le plan de dépenses proposé pour appuyer sa mise en œuvre en utilisant l'excédent de dividendes d'Hydro Ottawa.

**Recommandation 1 : Recevoir le rapport final sur Évolution de l'énergie : la stratégie de la collectivité d'Ottawa pour la transition énergétique et les documents 1 à 9 à l'appui, dont le résumé figure dans le présent rapport;**

**Recommandation 2 : Recevoir la liste des projets présentés dans les documents 7 et 8 afin qu'elle soit retravaillée par le personnel, puis présentée au Comité permanent et au Conseil à des fins d'approbation, au besoin;**

**Recommandation 3 : Demander au personnel qui procède à l'élaboration ou à la révision des plans, des stratégies et des politiques de la Ville de tenir compte du**

**modèle de gestion de l'énergie et des émissions et des cibles municipales de réduction des gaz à effet de serre.**

Évolution de l'énergie est le cadre dont aura besoin Ottawa pour atteindre ces cibles de réduction d'émissions de GES approuvées par le Conseil et correspondant aux recommandations du GIEC. C'est une stratégie de transition énergétique qui vise à gérer la consommation d'énergie, à promouvoir l'utilisation de l'énergie renouvelable et à favoriser le développement économique à Ottawa. Élaborée en collaboration avec plus de 40 membres du personnel municipal représentant six directions générales, près de 200 représentants publics et privés de plus de 90 organisations et le Groupe de conseillers parrains sur les changements climatiques, cette initiative, qui s'étend à l'ensemble de la collectivité, a pour vision de transformer Ottawa pour en faire une ville florissante, mue par une énergie renouvelable propre.

Cette stratégie donne suite à la directive du Conseil visant à déterminer l'ampleur du changement et de l'investissement requis pour atteindre ses cibles de réduction des émissions de GES à long terme. Elle tient compte du fait qu'il faudra un travail concerté et collaboratif dans tous les secteurs de la collectivité, et que la portée et l'ampleur des mesures et des investissements nécessaires sont sans précédent. Ces actions et ces investissements comportent de nombreux risques, notamment parce qu'il manque actuellement de ressources et de financement pour mener à bien la stratégie et que le tout dépend de la participation et de la collaboration financière de tous les ordres de gouvernement. Ces risques sont décrits plus en détail dans la section Risques pour la mise en œuvre ci-dessous.

**Modèle de gestion de l'énergie et des émissions**

Au cœur d'Évolution de l'énergie figure un modèle complet et personnalisé de gestion de l'énergie, des émissions et du financement (pour en savoir plus, consulter le rapport technique du document 4) qui allie des données sur la croissance, les utilisations du sol, les bâtiments, le transport et les déchets avec des études portant sur la conservation d'énergie, l'efficacité énergétique et les formes d'énergie renouvelable. Ce modèle prévoit deux scénarios de réduction des émissions de GES :

- scénario des activités planifiées (scénario AP);

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

- scénario de 100 % d'ici 2050 (scénario de 100 %).

D'après le modèle, avec le scénario AP, les émissions d'Ottawa resteront relativement stables ces 30 prochaines années, loin de la cible à long terme qui consiste à réduire les émissions de 100 % d'ici 2050. Pour concrétiser le scénario de 100 %, le modèle indique qu'il faut réduire considérablement la demande énergétique par des mesures de conservation et d'amélioration de l'efficacité, ainsi que par des projets visant à :

- éliminer la totalité des combustibles fossiles;
- électrifier quasi intégralement les systèmes de chauffage et de transport ou les convertir en systèmes à émission zéro;
- augmenter l'utilisation de la chaleur résiduelle et la production de gaz naturel renouvelable;
- produire suffisamment d'énergie renouvelable (essentiellement solaire et éolienne) et stocker assez d'électricité pour répondre à la demande et compenser les émissions du réseau provincial.

### **Bienfaits d'une stratégie de transition énergétique locale**

Il existe de nombreux bienfaits à retirer d'une transition communautaire vers des sources d'énergie sobre en carbone, y compris les suivants :

- Développement économique local, dont la création d'emplois, l'accès à du financement et des économies énergétiques locales;
- Amélioration de la santé publique;
- Équité et inclusion;
- Sécurité et résilience énergétiques;
- Atténuation des risques futurs.



### Concrétisation du scénario de 100 %

Le modèle énonce les résultats à atteindre pour respecter le scénario de 100 % dans cinq grands secteurs : l'utilisation du sol et la gestion de la croissance, les bâtiments (nouveaux et existants), le transport, les déchets et le gaz naturel renouvelable, et l'électricité. Il faudra ainsi appliquer les mesures actuelles et prévues de la municipalité, mettre en œuvre de nouvelles mesures que la municipalité n'a pas encore approuvées, et obtenir l'intervention et l'investissement de tous les segments de la société. Les tableaux 1 à 7 et la figure 3 présentent un résumé de la réduction des émissions de GES prévues et des projets proposés par les secteurs pour concrétiser le scénario de 100 %.

Dans le tableau 1 figure la réduction par secteurs des émissions prévues pour concrétiser le scénario de 100 %. Selon le modèle, les secteurs des bâtiments et du transport devraient compter pour environ 75 % de la réduction cumulative des émissions d'ici 2050. Les 25 % restants devraient provenir des secteurs des déchets et du gaz naturel renouvelable et de l'électricité.

Tableau 1 : Réduction par secteurs des émissions prévues pour concrétiser le scénario de 100 %

Secteur	Pourcentage (%) de réduction des émissions de GES totales prévues	
	2030	2050
Utilisation du sol et gestion de la croissance	Intégration à d'autres mesures	Intégration à d'autres mesures
Bâtiments (nouveaux et existants)	37,1	38,0
Transport	29,9	36,7

Déchets et gaz naturel renouvelable	26,1	16,9
Électricité	6,5	8,5

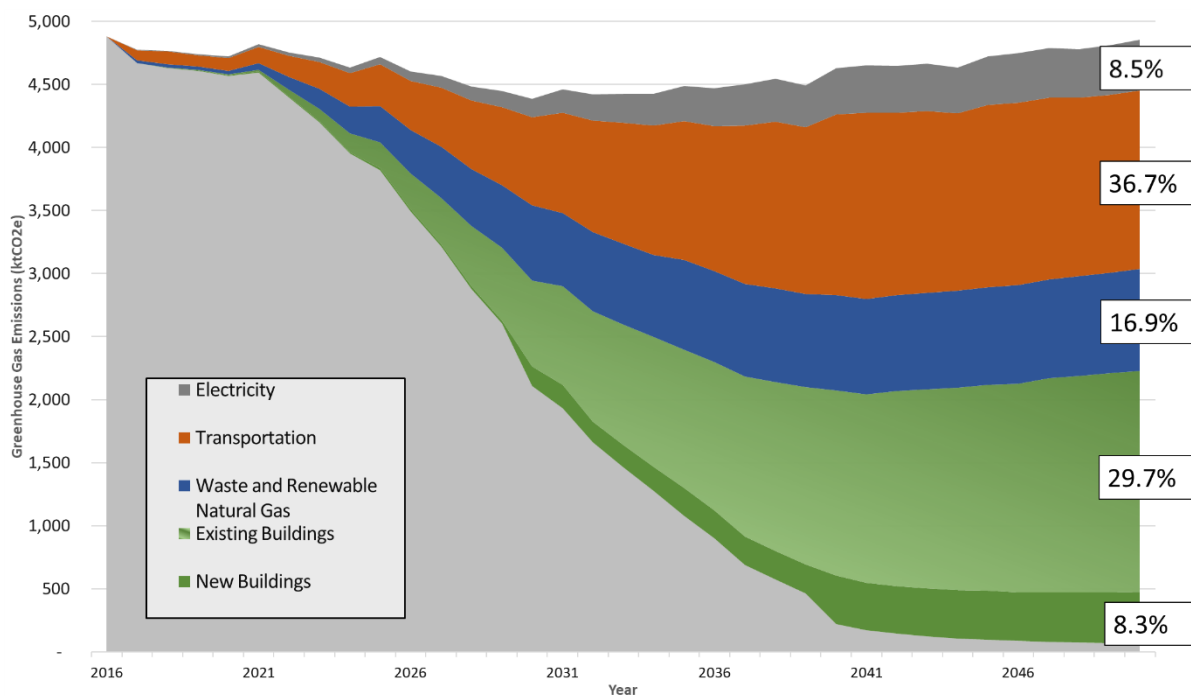


Figure 3 : Réduction par secteurs des émissions de GES prévues pour l'ensemble de la collectivité, 2016-2050

Dans ces secteurs, on a recensé 39 mesures pour concrétiser le scénario de 100 %. Le tableau 2 présente les cinq principales actions qui, ensemble, représentent environ 80 % de la réduction cumulative nécessaire des émissions de GES prévues.

Tableau 2 : Les cinq principales mesures du modèle de gestion de l'énergie et d'émissions à mettre en œuvre d'ici 2050

Mesures	Réduction cumulative des GES d'ici 2050 (%)
1. Électrification des véhicules personnels	22,7
2. Modernisation des bâtiments résidentiels <sup>7</sup>	17,9
3. Réacheminement des matières organiques et création de gaz naturel renouvelable <sup>8</sup>	17,2
4. Modernisation des bâtiments commerciaux <sup>9</sup>	15,1
5. Transition vers des parcs de véhicules zéro émission	8,3

### Projets prioritaires

En tout, on a défini 20 projets qui viendront accélérer et rehausser les mesures et les investissements pour concrétiser le scénario de 100 % dans les cinq prochaines années (2020-2025). Les mesures énoncées dans les premières phases d'Évolution de l'énergie en font partie (pour voir comment ces projets ont été intégrés, consulter le document 10).

Les projets de la version finale de la stratégie Évolution de l'énergie ont été choisis en fonction de leur potentiel de réduction des GES, directement ou indirectement, afin d'atteindre les exigences du modèle de gestion de l'énergie et des émissions. Il reste encore du travail à faire pour déterminer les mesures associées à chaque projet et établir leur degré de priorité en tenant compte des considérations en matière d'équité et

<sup>7</sup> Comprend la modernisation des thermopompes de résidences, d'immeubles résidentiels de faible hauteur et d'immeubles d'appartements construits avant ou après 1980.

<sup>8</sup> Comprend le réacheminement des déchets, la production de gaz naturel renouvelable, la production de biogaz en zone rurale, l'utilisation de la chaleur résiduelle et la transformation de l'électricité en gaz.

<sup>9</sup> Comprend la modernisation de bâtiments commerciaux et résidentiels et de bureaux, et de thermopompes de bâtiments commerciaux.

d'inclusion. La plupart des projets recensés seront dirigés par la municipalité et entrepris en collaboration avec les partenaires locaux. L'équipe de projet d'Évolution de l'énergie collaborera avec le personnel, les intervenants et le public pour continuer d'élaborer les projets et recenser les considérations techniques, opérationnelles, financières et relatives à la dotation, à la défense des intérêts, à l'équité et à l'inclusion, le cas échéant, avant de demander l'approbation des comités permanents et du Conseil.

Par souci d'équité et d'inclusion, le personnel appliquera l'Optique d'équité et d'inclusion de la Ville et consultera les groupes sous-représentés dans le cadre de l'élaboration des projets, s'il y a lieu. Pour ce faire, l'équipe de projet d'Évolution de l'énergie utilisera l'outil d'exploration de la pauvreté énergétique et de l'équité en matière d'énergie<sup>10</sup> conçu par le Canadian Urban Sustainability Practitioners network (CUSP) et continuera de collaborer avec ses homologues du pays afin d'échanger de l'information et de discuter des pratiques exemplaires et des leçons apprises.

Tous les projets doivent progresser; ils seront soumis à l'approbation du comité permanent concerné et du Conseil et dépendront des ressources humaines et budgétaires (immobilisations et fonctionnement) disponibles. Dans le cadre de certains projets, pour atteindre les cibles de réduction d'émission de GES du scénario de 100 %, on pourrait évaluer diverses options allant plus loin que ce qui était prévu lors de la présentation au comité permanent et au Conseil.

Les tableaux 3 à 8 donnent un aperçu des 20 projets. Le document 7 contient des renseignements supplémentaires sur chaque projet, dont le comité permanent responsable, une description du projet, les avantages, les risques, les données sur le projet, les principales directions générales, les principaux partenaires communautaires, les étapes du projet, les ressources, les mécanismes de prestation, les profils

---

<sup>10</sup> L'outil d'exploration de la pauvreté énergétique et de l'équité en matière d'énergie conçu par le CUSP permet aux municipalités d'accéder à des données pertinentes afin de mieux comprendre la pauvreté énergétique et d'autres problématiques d'équité et d'abordabilité de leur collectivité. La ressource aidera le personnel municipal à élaborer des programmes d'énergie propre équitables et inclusifs qui répondront aux besoins des résidents ([energypoverty.ca](http://energypoverty.ca)).

d'investissement et les profils de réduction d'émissions projetée. Le document 8 résume les 20 projets.

Tableau 3 : Projet à entreprendre dans le secteur de l'utilisation du sol et de la gestion de la croissance (2020-2025)

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
<p><b>Intégration des politiques relatives à l'énergie et à la maîtrise des changements climatiques dans le nouveau Plan officiel et dans les plans directeurs auxiliaires</b> pour lutter contre les multiples problèmes auxquels la Ville sera confrontée ces 25 prochaines années, l'un des plus graves étant les changements climatiques. Le Plan officiel et les plans directeurs auxiliaires seront orientés par le Plan directeur sur les changements climatiques et les cibles de réduction des GES d'ici 2050 approuvées par le Conseil.</p>	<p>Politiques relatives à l'énergie et à la maîtrise des changements climatiques intégrées dans le nouveau Plan officiel et les plans directeurs auxiliaires.</p>	<p>Moteur</p>

Tableau 3 : Projets à entreprendre dans le secteur des bâtiments (2020-2025)

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
<p><b>Programme d'accélération des travaux de modernisation des bâtiments résidentiels</b> pour accélérer les travaux de modernisation des résidences et des établissements résidentiels à logements multiples, commerciaux, industriels et institutionnels grâce à des mécanismes de marketing, d'information et de financement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation ou remplacement de 17 % des bâtiments résidentiels existants.</li> <li>• Passage à la thermopompe pour 20 % des bâtiments résidentiels existants.</li> </ul> <p>Passage à des sources non émettrices pour 10 % des chauffe-eau domestiques.</p>	<p>22 % (222 kt éq. CO<sub>2</sub>)</p>
<p><b>Programme d'accélération des travaux de modernisation des bâtiments commerciaux</b> pour accélérer les travaux de modernisation des établissements résidentiels à logements multiples commerciaux, industriels et institutionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation ou remplacement de 15 % des bâtiments commerciaux existants.</li> <li>• Passage à la</li> </ul>	<p>18 % (175 kt éq. CO<sub>2</sub>)</p>

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
grâce à des mécanismes de marketing, d'information et de financement.	<p>thermopompe pour 20 % des bâtiments commerciaux existants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Passage à des sources non émettrices pour 10 % des chauffe-eau domestiques.</li> </ul>	
<p><b>Modernisation des bâtiments au moyen du Programme de taxe d'améliorations locales</b> pour accélérer et financer les projets d'amélioration énergétique majeurs des bâtiments grâce au mécanisme de taxe d'améliorations locales.</p>	Intégration aux programmes d'accélération des travaux de modernisation des bâtiments résidentiels et commerciaux.	
<p><b>Plans d'améliorations de l'efficacité énergétique communautaires</b> pour favoriser l'augmentation du rendement énergétique et les projets d'amélioration énergétique majeurs en recourant à des subventions fiscales.</p>	Intégration aux programmes d'accélération des travaux de modernisation des bâtiments résidentiels et commerciaux.	

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
<p><b>Stratégie de chauffage des bâtiments de la collectivité</b> pour tenir compte des impératifs des infrastructures et des services publics en ce qui concerne les nouvelles méthodes de chauffage des bâtiments.</p>	<p>Diminution de 30 % de l'intensité des GES du système énergétique de quartier du gouvernement fédéral.</p>	<p>9 % (92 kt éq. CO<sub>2</sub>)</p>
<p><b>Programme de rénovation et de modernisation des bâtiments municipaux</b> pour améliorer le rendement énergétique des bâtiments municipaux.</p>	<p>Accélération du processus pour que 27 % des bâtiments municipaux soient à énergie zéro d'ici 2030.</p>	<p>1 % (12 kt éq. CO<sub>2</sub>)</p>
<p><b>Mise à jour de la Politique de la Ville sur les bâtiments écologiques</b> pour l'harmoniser avec les cibles de réduction de GES de l'administration municipale.</p>	<p>Intégration au programme de rénovation et de modernisation des bâtiments municipaux.</p>	
<p><b>Norme d'aménagement d'immeubles à haut rendement énergétique</b> pour améliorer la conception et la construction des bâtiments à l'échelle locale et pour que, dans l'ensemble du secteur, les nouveaux bâtiments soient à énergie zéro d'ici 2030.</p>	<p>Accélération du processus pour que tous les nouveaux bâtiments soient à</p>	<p>6 % (59 kt éq. CO<sub>2</sub>)</p>



Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
	énergie zéro d'ici 2030.	

Tableau 5 : Projets à entreprendre dans le secteur du transport (2020-2025)

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
<b>Stratégie d'électrification des véhicules personnels</b> pour favoriser et encourager l'adoption des véhicules électriques chez les particuliers.	Les véhicules électriques représentent 7 % des ventes de véhicules personnels en 2025.	5 % (49 kt éq. CO <sub>2</sub> )
<b>Stratégie pour les parcs de véhicules commerciaux non polluants</b> pour favoriser et encourager l'adoption des véhicules utilitaires électriques.	D'ici 2025, 18 % du parc de véhicules utilitaires est électrique.	6 % (63 kt éq. CO <sub>2</sub> )
<b>Mise à jour du Plan vert du parc de véhicules municipaux</b> en tenant compte des cibles de réduction des émissions de GES de l'administration municipale.	Progrès vers les cibles de 2030.	< 1 % (< 10 kt éq. CO <sub>2</sub> )

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
<b>Projet de transport en commun pour les différentes formes d'énergie</b> pour bâtir un concept de réseau de transport en commun <sup>11</sup> qui ne produit aucune émission d'ici 2030.	D'ici 2025, 48 % du parc de véhicules passagers d'OC Transpo ne produit aucune émission.	6 % (63 kt éq. CO <sub>2</sub> )
<b>Transformation des modes de transport</b> pour réduire la dépendance aux véhicules personnels en privilégiant les modes de transport durables, dont le transport en commun, la marche, le vélo et le covoiturage.	Progrès constants vers les cibles de parts modales de 2030.	3 % (33 kt éq. CO <sub>2</sub> )

Tableau 6 : Projets à entreprendre dans le secteur des déchets et du gaz naturel renouvelable (2020-2025)

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
<b>Stratégie de récupération des matières organiques</b> afin de réduire les émissions	Augmentation considérable du réacheminement des	7 % (73 kt éq. CO <sub>2</sub> )

<sup>11</sup> Le concept du réseau de transport en commun correspond au concept de réseau de transport en commun rapide pour 2031 figurant dans le Plan directeur des transports de 2013.

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
dans la gestion des déchets et de permettre la valorisation énergétique des déchets <sup>12</sup> .	matières organiques à partir de 2023.	
<b>Stratégie du gaz naturel renouvelable</b> pour alimenter les résidents en gaz et autres sources de chaleur carboneutres.	Production de gaz naturel renouvelable à l'échelle locale à partir de 2022.	12 % (122 kt éq. CO <sub>2</sub> )

Tableau 7 : Projet à entreprendre dans le secteur de l'électricité (2020-2025)

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
<b>Stratégie des ressources en électricité</b> pour développer l'alimentation en électricité renouvelable locale ou régionale et faire valoir la production sans émissions à l'échelle provinciale.	Installation de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 150 MW d'énergie solaire;</li> <li>• 20 MW d'énergie éolienne;</li> </ul>	7 % en tout, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 57 kt éq. CO<sub>2</sub> (solaire);</li> <li>• 4 kt éq. CO<sub>2</sub> (éolien);</li> </ul>

<sup>12</sup> Ce projet sera envisagé pour la gestion des déchets domestiques dans le cadre du Plan directeur de la gestion des déchets solides de la Ville, qui devrait être prêt d'ici la fin du deuxième trimestre de 2022. Ce plan encadrera les activités de gestion, de réacheminement et de réduction des déchets solides résidentiels au cours des 30 prochaines années.

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 MW d'hydroélectricité;</li> <li>• 20 MW de stockage d'électricité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 kt éq. CO<sub>2</sub> (hydro).</li> </ul>

Tableau 8 : Projets moteurs pour concrétiser le scénario de 100 % (2020-2025)

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
<b>Réseau des ambassadeurs et des ambassadrices du climat</b> pour mobiliser les promoteurs commerciaux et institutionnels afin d'atteindre les cibles de réduction des émissions de GES à long terme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des obstacles entravant la mise en œuvre.</li> <li>• Augmentation du financement de la mise en œuvre.</li> </ul>	Moteur
<b>Programme d'information et de sensibilisation sur les changements climatiques</b> afin de faire participer les	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la</li> </ul>	Moteur

Description du projet	Données sur le projet	Exigences de réduction des émissions cumulatives de GES
citoyens à des mesures collectives privées pour atteindre les cibles de réduction des émissions de GES à long terme.	conscientisation et des actions.	
<b>Financement de l'évolution</b> pour mieux évaluer les sources potentielles de financement municipal.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du financement de la mise en œuvre.</li> </ul>	Moteur

Plusieurs plans et stratégies de la Ville directement liés à Évolution de l'énergie sont en cours d'élaboration ou de mise à jour, dont le Plan officiel, le Plan directeur des transports, le Plan directeur de la gestion des déchets solides, le Projet de transport en commun pour les différentes formes d'énergie et le Plan vert du parc de véhicules municipaux. Les recommandations qui découlent de ces plans et programmes auront une incidence directe sur les émissions de GES d'Ottawa et sa capacité à atteindre les cibles de réduction des émissions de GES approuvées par le Conseil. En raison de leur importance, tous ces plans et programmes ont été intégrés aux 20 projets de la stratégie Évolution de l'énergie (document 7). Les résultats de l'exercice de modélisation d'Évolution de l'énergie ont été communiqués au personnel de la Ville et aux experts-conseils qui travaillent sur ces plans afin de faciliter la transmission des connaissances et des données et l'harmonisation des plans de travail et des activités de consultation, dans la mesure du possible.

Comme ces plans seront mis en œuvre après Évolution de l'énergie, il faut bien comprendre ce qui suit :

- Ces plans feront l'objet de leurs propres analyses des options pour atteindre leurs cibles et leurs objectifs, et les résultats peuvent être différents de ceux décrits dans le présent rapport et le document 1.
- On s'attend à ce que les options comprennent un ou plusieurs scénarios qui permettront d'atteindre les cibles de réduction des GES exigées pour réaliser le scénario de 100 %, mais qui ne seront pas nécessairement recommandés.
- Les données fournies par les directions générales de la Ville pour orienter le modèle étaient les plus fiables dont elles disposaient à ce moment-là; il se peut qu'elles diffèrent de celles qui servent à préparer les plans et programmes.
- Différents modèles peuvent être utilisés pour réaliser une évaluation des GES prévus plus détaillée et ciblée au secteur qui offrira un degré de précision supérieur à celui du modèle d'Évolution de l'énergie.
- Le modèle comprend des calendriers de déploiement serrés qui ne tiennent pas nécessairement compte des processus de la Ville, qui s'étendent habituellement sur plusieurs années avant le déploiement du projet – p. ex. directives du Conseil, approbation des budgets des immobilisations, planification, consultation, approbations, conception, construction et financement – ni des processus d'approbation provinciaux et fédéraux qui sont hors du contrôle de la Ville.
- Tous les plans dépendent des futures approbations du Comité permanent et du Conseil ainsi que des ressources humaines et budgétaires (immobilisations et fonctionnement) disponibles.

Durant le déploiement de la stratégie, de nouveaux plans et de nouvelles politiques de la Ville peuvent être proposés, tandis que d'autres seront mis à jour, dont les plans de gestion des actifs et le Plan financier à long terme. Les résultats de l'exercice de modélisation d'Évolution de l'énergie peuvent fournir des renseignements, des hypothèses et des projections détaillés sur l'énergie, le carburant, les émissions et les

finances dont il faut tenir compte pour atteindre les cibles de réductions des émissions de GES établies par le Conseil.

Le personnel est conscient que l'élaboration du modèle de gestion de l'énergie et des émissions a commencé en 2017, mais que la version finale a été présentée au Comité permanent et au Conseil en octobre 2020. De plus, il est entendu qu'il sera difficile de respecter certaines dates de début des projets. Les calendriers présentent la voie la plus économique pour chaque mesure en fonction du modèle, mais on reconnaît qu'on pourra difficilement les respecter en raison des nombreux risques pour la mise en œuvre énumérés ci-dessous. Le report des dates de début pourrait faire augmenter le coût du projet et provoquer le délaissement des actifs (p. ex. dans le cas où, pour atteindre les cibles, il faut remplacer une chaudière au gaz naturel par une chaudière électrique avant la fin de sa vie utile). En outre, les calendriers de mise en œuvre de certains projets ont été révisés au cours des derniers mois en raison de circonstances externes, c'est le cas des projets de mise à jour du Plan directeur des transports et du Plan directeur de la gestion des déchets solides qui doivent être achevés respectivement à l'automne 2023 et au deuxième trimestre de 2022. Le fait qu'il soit impossible de commencer les projets qui dépendent du déploiement de ces plans directeurs avant plusieurs années met en péril l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES prévus à court terme (d'ici 2030) et au-delà. Il demeure possible d'atteindre ces cibles de réduction si la mise en œuvre des projets commence plus tard que prévu, tant qu'on respecte les dates d'achèvement.

### **Analyse financière**

On a procédé à une analyse des mesures d'Évolution de l'énergie ayant des répercussions financières dans l'ensemble de la collectivité. Elle englobe les investissements requis et les économies potentielles pour tout le monde à Ottawa, incluant l'administration municipale, les résidents, les entreprises, les institutions et les organisations.

Toutes les données financières présentées sont des estimations globales des besoins opérationnels et en immobilisations, pour le moment non financés et ne faisant l'objet d'aucun engagement. L'analyse vise ce qui suit :

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

- chiffrer les besoins en financement de la Ville et de ses partenaires communautaires, y compris les instances supérieures, pour la mise en œuvre d'Évolution de l'énergie;
- déterminer les sources de financement, les mécanismes financiers et les mécanismes d'exécution potentiels les plus appropriés pour la mise en œuvre des mesures d'Évolution de l'énergie;
- servir de point de départ pour les discussions stratégiques, les orientations stratégiques, les cycles budgétaires annuels et le plan financier à long terme.

L'analyse ne fournit pas de données financières suffisantes pour orienter les décisions, n'engage la Ville et ses partenaires à aucune décision financière et ne fournit aucune indication sur la manière de combler les lacunes en matière de financement. Les données détaillées seront présentées au Comité permanent et au Conseil lorsque des projets prioritaires seront soumis à leur approbation.

D'après l'analyse financière, pour concrétiser le scénario de 100 %, il faudra investir en tout 57,4 milliards de dollars (valeur actuelle : 31,8 milliards) entre 2020 et 2050. Tous les coûts et les bénéfices nets prévus pour le scénario de 100 % sont cumulatifs et supérieurs à ceux du scénario AP. À court terme, les coûts d'immobilisation annuels initiaux à l'échelle de la municipalité seront élevés, mais ces investissements dans l'infrastructure publique, les bâtiments, les véhicules, l'équipement énergétique et l'énergie renouvelable pourraient entraîner des économies à long terme.

À partir de 2032, il devrait y avoir un bénéfice financier net pour la société, quand les économies et recettes potentielles nettes annuelles dépasseront les investissements annuels. Les investissements réalisés d'ici 2050 pourraient se traduire par un rendement net, pour l'ensemble de la municipalité, de 87,7 milliards de dollars pour la durée de vie de l'actif, soit 12,4 milliards en dollars de 2020<sup>13</sup>. En 2050, le rendement net de la municipalité devrait se chiffrer à 28,4 milliards, soit 2,7 milliards en dollars de

---

<sup>13</sup> La durée de vie utile de certains actifs pourrait aller au-delà de 2050. L'analyse financière du Sustainability Solutions Group et de whatIf? Technologies s'étend jusqu'en 2094.



2020. Le tableau 9 montre les rendements nets prévus jusqu'en 2050 et au-delà, selon la durée de vie des investissements réalisés.

Tableau 9 : Valeur financière nette pour la société si le scénario de 100 % se concrétise, 2020-2050

<b>Dépenses en immobilisations et économies</b>	<b>Valeur non actualisée (en milliards de \$)</b>	<b>Valeur actuelle (taux d'actualisation de 4,5 %) (en milliards de \$)</b>
Dépenses en immobilisations	(57,4)	(31,8)
Économies d'exploitation et d'entretien	22,6	9,0
Économies d'énergie	70,9	18,1
Économies sur le prix du carbone	13,4	4,0
Recettes tirées de la production locale	38,2	13,1
<b>Rendement net pour la société</b>	<b>87,7</b>	<b>12,4</b>

Des investissements progressifs annuels d'une valeur actuelle nette d'environ 1,6 milliard de dollars à l'échelle de la municipalité seraient requis pour la prochaine décennie (2020-2030) afin d'atteindre les volumes de réduction prévus par le modèle et le scénario de 100 %. De ce montant, 581 millions de dollars par an (2020-2030) seraient consacrés aux infrastructures de transport en commun et de transport actif, et 41 millions par an (2020-2030), à la modernisation des bâtiments municipaux, à la création d'un parc de véhicules municipaux non polluants, à la récupération de la chaleur des égouts et aux générateurs de gaz naturel renouvelable des installations agricoles ou de traitement des déchets liquides et solides. De 2031 à 2050, les investissements progressifs réalisés à l'échelle de la municipalité diminueraient jusqu'à

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

environ 782 millions de dollars par an. Pendant cette période, le rendement net devrait grimper en flèche, essentiellement grâce aux économies d'énergie réalisées et aux recettes tirées de la production d'énergie locale. Le détail des données pour chaque secteur est présenté dans le tableau 10.

Tableau 10 : Ventilation des coûts et rendement nets par secteurs (valeur actuelle nette, 2020, en milliards de dollars).

Secteur	Coûts nets estimés (en milliards de \$)	Rendement net estimé d'ici 2050 (en milliards de \$)	Rendement net estimé pour la durée de vie de l'investissement (en milliards de \$)
Utilisation du sol et gestion de la croissance	0	0	0
Bâtiments (nouveaux et existants)	(17,7)	(6,0)	0,4
Transport	(7,9)	3,9	4,8
Déchets et gaz naturel renouvelable	(0,2)	0,01	0,02
Électricité	(6,0)	4,8	7,2
<b>Total</b>	<b>(31,8)</b>	<b>2,7</b>	<b>12,4</b>

C'est un fait : la municipalité ne parviendra pas seule à réaliser les investissements nécessaires. C'est grâce à ses futures promesses de financement combinées à ses sources de recettes, aux sources de capitaux privés et aux fonds versés par les instances supérieures que la Ville parviendra à réduire ses émissions. Pour renforcer l'effectif et les ressources des directions générales à la tête de projets qui vont dans le sens d'Évolution de l'énergie, il sera impératif d'approuver les futures demandes de

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

financement annuel supplémentaire de fonctionnement qui seront formulées par la municipalité. Ces fonds permettront d'optimiser les programmes et de faciliter l'obtention de financement auprès de sources externes (subventions fédérales, aides destinées aux infrastructures).

### **Risques pour la mise en œuvre**

L'atteinte du scénario de 100 % exigera des mesures et des investissements d'une ampleur et d'une portée sans précédent, dont la réalisation présente de nombreux risques. En voici quelques-uns :

- Aide financière des différents ordres de gouvernement et du secteur privé insuffisante pour répondre aux besoins budgétaires et de dotation en personnel pour la durée du plan d'action et d'investissement et les années suivantes.
- Coûts d'immobilisation et de fonctionnement supérieurs et économies et recettes inférieurs aux montants actuellement estimés pour le déploiement du projet et les opérations municipales.
- Obstacles réglementaires et problèmes de conformité qui freinent l'innovation de la municipalité et l'empêchent d'agir, soit parce qu'ils nuisent directement à ses propres opérations ou parce qu'ils limitent les façons dont elle peut apporter des changements dans la collectivité.
- Manque de participation ou d'adhésion de la part des résidents, des entreprises, de l'industrie ou de la municipalité qui a des répercussions sur la viabilité d'un nouveau programme ou d'une nouvelle norme.
- Opinions divergentes entre les intervenants sur la meilleure façon de réaliser le scénario de 100 %.
- Priorités ou processus concurrents du Conseil associés à d'autres projets de la Ville.

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

- Priorités concurrentes des directions générales, dont les mandats opérationnels actuels des services touchés et les changements à apporter à ces mandats pour atteindre les cibles de réduction d'Évolution de l'énergie.
- Disparités entre les exigences du modèle d'Évolution de l'énergie et les recommandations relatives aux plans et stratégies directement liées à Évolution de l'énergie. Soulignons que bien qu'on s'attende à ce que les options évaluées comprennent un ou plusieurs scénarios qui permettront d'atteindre les cibles de réduction des GES exigées pour réaliser le scénario de 100 %, ceux-ci ne seront pas nécessairement recommandés.
- Calendriers de déploiement serrés qui peuvent ne pas tenir compte des processus habituels de la Ville, dont l'approbation du budget des immobilisations, le Plan financier à long terme, la planification, la consultation, les approbations, la conception, la construction et la mise en service, ni des processus d'approbation provinciaux et fédéraux qui sont hors du contrôle de la Ville.
- Modification des comportements, des politiques et des pratiques exemplaires découlant de la pandémie de COVID-19.

Pour atténuer ces risques, l'équipe de projet d'Évolution de l'énergie continuera à collaborer avec le personnel municipal de tous les échelons de l'administration, les partenaires communautaires et le grand public pour mettre en place les projets d'Évolution de l'énergie, servir de ressource ou offrir du soutien technique pour les projets connexes. L'information et les recommandations nécessaires à la mise en œuvre des projets seront communiquées à une équipe spéciale – réunissant tous les directeurs généraux, la cheffe des finances, le Bureau du directeur municipal et Santé publique Ottawa –, au Groupe de conseillers parrains sur les changements climatiques, au Comité consultatif sur la gérance environnementale et aux partenaires communautaires, afin d'harmoniser et de coordonner les priorités, les plans de travail, les budgets annuels, les communications et les efforts de sensibilisation. L'équipe de projet d'Évolution de l'énergie continuera également à collaborer avec des pairs de municipalités de tout le pays afin d'échanger avec eux de l'information, des pratiques exemplaires et des leçons tirées des expériences par le truchement d'organismes

comme le Canadian Urban Sustainability Practitioners network, le Clean Air Partnership et la Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone.

### **Les changements climatiques et la COVID-19**

La pandémie de COVID-19 a fait la preuve qu'il était possible de mobiliser de vastes ressources et d'adopter des mesures décisives à grande échelle fondées sur la science. Les changements climatiques nécessitent une réponse d'une ampleur comparable, bien que les mesures nécessaires, les délais dont on dispose et les répercussions sociales qu'on prévoit soient manifestement différents. Les effets de la COVID-19 se sont fait sentir aux échelles mondiale, nationale et locale, sur tous les aspects de la société, des déplacements personnels à la fabrication des biens, en passant par la consommation d'énergie des bâtiments.

Bien que la pandémie ait entraîné une légère diminution des émissions de GES, cette baisse est temporaire, et on prévoit que le plus gros des effets se fera sentir au cours des cinq prochaines années. La baisse constatée ne devrait pas avoir de répercussion notable à l'échelle de ce qui est nécessaire pour atteindre le scénario de 100 % dans les 30 prochaines années. De plus, l'Organisation mondiale de la Santé affirme que bien que la pandémie soit une urgence de santé publique mondiale, les changements climatiques exercent pour leur part une pression graduelle qui pourrait bien en faire la menace prédominante du siècle pour la santé publique<sup>14</sup>.

Le modèle de gestion de l'énergie et des émissions a été élaboré avant la pandémie et n'a pas été mis à jour depuis. Le personnel est conscient d'un certain nombre de nouvelles tendances qui pourraient avoir des répercussions sur le modèle et sur l'analyse financière, entre autres une diminution de l'achalandage du transport en commun et une modification de l'utilisation d'énergie dans les immeubles résidentiels et commerciaux. Il en fera un suivi et en évaluera les effets. Le personnel continuera également de suivre les programmes d'aide provinciaux et fédéraux en appui à la

---

<sup>14</sup>Organisation mondiale de la Santé (2020). Q&A *Climate Change and COVID-19*. Site consulté en septembre 2020. Sur Internet : <https://www.who.int/news-room/q-a-detail/q-a-on-climate-change-and-covid-19>.

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

relance et aux initiatives de lutte contre les changements climatiques, qu'il se promet de défendre et d'orienter.

L'équipe évaluera les répercussions de la COVID-19 sur les différents projets dans le cadre des recommandations qu'il soumettra au Comité permanent et au Conseil. Elles s'ajouteront aux renseignements supplémentaires sur les considérations opérationnelles, techniques et financières et relatives aux immobilisations, à l'équité et à l'inclusion.

### **Prochaines étapes et comptes rendus**

S'ils sont approuvés par le Conseil, les 20 projets seront retravaillés en y intégrant les commentaires du personnel, des intervenants et du grand public au besoin. Dans certains cas, des groupes de travail composés de membres du personnel et de partenaires communautaires seront mis sur pied pour faire avancer les projets. Une fois au point, les projets seront soumis, au besoin, au comité permanent compétent puis au Conseil à des fins d'approbation.

Pour favoriser la réussite de ces projets, le personnel :

- élaborera un plan de dépenses décennal qui pourra être étudié lors des processus budgétaires municipaux annuels et intégré au Plan financier à long terme de la Ville. Les prochains plans financiers à long terme seront mis à jour au cours du mandat du Conseil actuel et au début de celui de 2022-2026. Les demandes budgétaires et de dotation en personnel seraient alors présentées dans le cadre du processus budgétaire annuel;
- continuera à sensibiliser et à former le personnel et le grand public à l'importance d'inscrire la question climatique dans toutes les dimensions municipales et communautaires. En tant que centre d'expertise de la Ville sur les changements climatiques et la résilience, l'Unité des changements climatiques et de la résilience continuera également à formuler des recommandations techniques sur les projets municipaux et à appuyer les initiatives communautaires;
- préparera des présentations sur l'Évolution de l'énergie adaptées à chaque direction générale, qui débiteront au premier trimestre de 2021 et devraient

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

permettre au personnel de tout l'appareil municipal d'avoir l'information qu'il lui faut, de s'y adapter et de continuer à s'y référer. Il y sera question des cibles de réduction des émissions de GES approuvées par le Conseil, des principaux aspects du modèle de gestion de l'énergie et des émissions, des projets prioritaires, du rôle des directions générales et des prochaines étapes. Ces présentations seront offertes aux cadres des différentes directions générales et aux équipes des secteurs d'activité, directions ou unités appropriés, afin de favoriser l'harmonisation continue des priorités, des plans de travail et des budgets au sein de l'administration municipale.

Pour garder le modèle à jour, les employés qui sont dans l'équipe de projet d'Évolution de l'énergie prévoient être formés par les experts-conseils à l'utilisation interne du modèle. Cette mesure devrait permettre une réduction des coûts et une augmentation de la valeur du modèle à long terme. On envisagera aussi d'offrir la formation au personnel d'autres équipes et à des intervenants externes qui souhaiteraient également apprendre à utiliser le modèle pour s'en servir dans l'élaboration de plans, de politiques, de projets et de programmes qui permettront d'atteindre les cibles de réduction des émissions de GES à long terme. Le personnel prévoit exécuter à nouveau le modèle de gestion de l'énergie et des émissions tous les cinq ans pour voir où en sont la Ville et la communauté dans l'atteinte du scénario de 100 % et déterminer les mesures à prioriser à court terme. Selon la capacité et le budget dont il dispose, le personnel pourrait également exécuter une partie du modèle d'Évolution de l'énergie avant cinq ans s'il estime utile d'évaluer les répercussions en matière de GES de certains grands plans municipaux, à l'occasion par exemple de la révision du Plan officiel, de la mise à jour du Plan directeur des transports et de l'élaboration du Plan directeur de la gestion des déchets solides.

Un compte rendu sur le Plan directeur sur les changements climatiques sera rédigé annuellement et comprendra :

- un inventaire annuel des émissions municipales et communautaires de GES, afin d'en évaluer la situation par rapport aux cibles établies;
- un bilan des projets d'Évolution de l'énergie;

- des recommandations pour faire avancer les projets au besoin.

Le prochain compte rendu annuel devrait être présenté au Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets en décembre 2020. Il comprendra notamment une proposition de structure de gouvernance et de groupes de travail en soutien à la mise en œuvre du projet Évolution de l'énergie. Le Plan directeur sur les changements climatiques sera entièrement révisé et mis à jour en 2025. Évolution de l'énergie et la future Stratégie de résilience climatique seront aussi revus du même souffle, afin de déterminer si l'on pourrait fusionner les trois documents en un seul.

**Recommandation 4 : Approuver l'utilisation de l'excédent des dividendes d'Hydro Ottawa de 2019, qui s'élève à 2,6 millions de dollars, aux fins du financement du plan de dépenses proposé dans le document 11 ci-joint et résumé dans le présent rapport.**

En 2018, le Conseil a approuvé un budget ponctuel de 633 000 \$ pour financer les projets d'Évolution de l'énergie avec l'excédent des dividendes d'Hydro Ottawa.

En 2019, le Conseil a approuvé l'utilisation de l'excédent des dividendes d'Hydro Ottawa perçu lors du mandat du Conseil 2018-2022 pour le financement des programmes d'efficacité énergétique, de conservation de l'énergie ou d'énergie renouvelable. Les projets à financer seraient recommandés par le personnel, puis approuvés par le Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets et le Conseil une fois les montants exacts connus.

En 2020, le Conseil a approuvé un budget de 210 000 \$ pour le financement des projets d'Évolution de l'énergie à partir de l'excédent des dividendes d'Hydro Ottawa de 2018. Le document 10 offre un bilan des projets financés grâce aux excédents de dividendes d'Hydro Ottawa de 2017 et de 2018.

Dans une note au Conseil datant d'août 2020, la cheffe des finances municipales a confirmé qu'un excédent des dividendes d'Hydro Ottawa de 2019 de 2,6 millions de dollars sera alloué en soutien à Évolution de l'énergie.



**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

Le document 11 propose un plan de dépenses pour l'excédent des dividendes d'Hydro Ottawa de 2019. Ce plan prévoit un appui aux projets prioritaires d'Évolution de l'énergie, une intégration du financement fédéral et provincial lorsque c'est possible, et la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique, de conservation d'énergie et de production d'énergie renouvelable. Il s'agit entre autres de projets de conservation d'énergie, d'efficacité énergétique et de remplacement des combustibles à l'échelle municipale, de projets énergétiques au Centre environnemental Robert-O.-Pickard, de travaux, mises à niveau et infrastructures électriques en soutien à l'électrification des véhicules, ainsi que des programmes de communication, d'éducation et de mobilisation en appui aux objectifs d'Évolution de l'énergie. Le financement englobe l'ensemble des coûts de projet, y compris les études de faisabilité et de conception, les projets pilotes, la construction, ainsi que l'acquisition et l'installation d'équipement.

### **RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES**

On s'attend à ce que les installations de production de biogaz, de biomasse et d'énergie solaire à grande échelle génèrent des revenus et de l'emploi pour le secteur rural d'Ottawa. Un usage répandu de véhicules électriques et la construction d'infrastructures de recharge pourraient faire baisser les coûts de déplacement personnel des résidents ruraux.

### **CONSULTATIONS**

La stratégie Évolution de l'énergie a été élaborée avec la participation d'employés municipaux et d'intervenants clés, grâce à des consultations municipales et communautaires ciblées. Pour faciliter la collaboration entre partenaires municipaux et communautaires, l'équipe de projet a travaillé avec des employés de toute l'administration municipale, un Conseil consultatif, des groupes de travail généraux et techniques, trois groupes de conseillers parrains, le Comité consultatif sur la gérance et le grand public. On trouvera ci-dessous les détails des consultations menées auprès de chacun de ces groupes d'intervenants.

Entre 2016 et 2020, le projet a organisé plus de 45 réunions avec au-dessus de 200 intervenants clés représentant environ 90 organismes à Ottawa. Les commentaires de ces intervenants et des experts-conseils auxquels on a fait appel pour obtenir de

l'information générale et une analyse technique ont été essentiels pour guider et éclairer l'élaboration du modèle de gestion de l'énergie et des émissions, la stratégie elle-même et les documents à l'appui.

Leurs points de vue ont été pris en compte dans la définition du nom, de la vision et des objectifs de la stratégie Évolution de l'énergie, ainsi que dans les études orientationnelles, le modèle de gestion de l'énergie et des émissions, l'analyse et le modèle financiers, et les aperçus des projets.

La participation permanente du personnel, des conseillers, des partenaires communautaires et du grand public sera essentielle à la mise en œuvre d'Évolution de l'énergie. Une structure de gouvernance sera mise sur pied d'après le Plan directeur sur les changements climatiques pour la mise en œuvre de la stratégie.

### **Personnel municipal**

Des employés de l'ensemble de l'administration municipale participent au projet depuis son lancement, par le truchement d'un conseil consultatif de cadrage, du Conseil consultatif, des groupes de travail techniques, et d'une myriade de consultations et de rencontres individuelles avec l'équipe de projet d'Évolution de l'énergie. Ils ont commenté la portée du projet, les cibles d'émission, les études orientationnelles, le modèle de gestion de l'énergie et des émissions, l'analyse et le modèle financiers, les aperçus des projets et le plan de dépenses proposé pour l'excédent des dividendes d'Hydro Ottawa.

Un groupe de travail interdirections générales réunissant des représentants de six directions générales, de Santé publique Ottawa et du Bureau du directeur municipal a été mis sur pied en 2018 pour orienter l'élaboration du Plan directeur sur les changements climatiques et de la stratégie Évolution de l'énergie. Depuis mai 2019, les employés ont fait quatre présentations devant ce groupe de travail. Depuis novembre 2019, le groupe de travail interdirections générales a soumis trois séries de commentaires sur la stratégie Évolution de l'énergie et ses documents à l'appui, et plus de 40 employés clés ont fourni avis et opinions.

Le personnel et les experts-conseils travaillant sur le Plan officiel et les plans directeurs connexes ont aussi obtenu les détails du modèle de gestion de l'énergie et des émissions afin de faciliter l'échange de connaissances et de données et d'harmoniser autant que possible les plans de travail et les activités de consultation. L'équipe de projet a également organisé un dîner-conférence en août pour le personnel municipal, afin de rejoindre les employés qui n'avaient pas encore participé au projet.

Le personnel a présenté le Plan directeur sur les changements climatiques et la stratégie Évolution de l'énergie aux directeurs généraux clés et à leurs équipes de direction, notamment à Planification, Infrastructure et Développement économique, à Travaux publics et Environnement, aux Transports, et à Santé publique Ottawa. Il a offert des présentations et des rencontres de suivi individuelles à toutes les directions générales.

En juillet 2020, le personnel a donné une présentation devant l'équipe de la haute direction municipale, qui réunit tous les directeurs généraux de la Ville d'Ottawa, ainsi que le Bureau du directeur municipal. Une équipe spéciale sur le changement climatique, réunissant des directeurs généraux, la cheffe des finances, le Bureau du directeur municipal et Santé publique Ottawa, a été mise sur pied pour défendre et appuyer la mise en œuvre du Plan directeur sur les changements climatiques, dont la stratégie Évolution de l'énergie. La rencontre de démarrage a eu lieu le 10 septembre 2020. Une autre rencontre est prévue en 2020, et à l'avenir, l'équipe spéciale devrait se réunir quatre fois par année.

### **Conseil consultatif**

En 2016, un Conseil consultatif réunissant des représentants des directions générales de la Ville, des services publics, du gouvernement fédéral, du secteur de l'aménagement, d'institutions, du milieu universitaire, du secteur à but non lucratif et du secteur privé a été mis sur pied pour faciliter la collaboration. Le Conseil consultatif s'est réuni à six occasions depuis le début du projet et, tout au long de celui-ci, a reçu des comptes rendus aux moments clés de l'élaboration.

En août 2020, une version provisoire de la stratégie a été soumise au Conseil consultatif du projet et au Comité consultatif sur la gérance environnementale pour en

recueillir les commentaires et les opinions. Deux séances de consultation ont été organisées à l'occasion desquelles le personnel a présenté un portrait détaillé de la version provisoire de la stratégie Évolution de l'énergie, de l'analyse financière et des projets proposés, et a répondu à plus de 60 questions provenant du groupe. Les commentaires recueillis lors de ces séances et les commentaires écrits reçus par la suite ont servi aux dernières révisions de la stratégie et des documents à l'appui.

### **Groupes de travail**

Au fil du projet, neuf groupes de travail ont été mis sur pied pour échanger sur des aspects précis de la stratégie, à savoir : une vision à long terme, la communication et la mobilisation, les nouveaux bâtiments, les bâtiments existants, le transport, l'offre et la distribution d'énergie, les déchets et le gaz naturel renouvelable, le financement et la gouvernance. Les groupes de travail réunissaient des employés, certains membres du Conseil consultatif et des experts techniques.

Les groupes de travail se sont rencontrés à plus de 40 reprises tout au long du projet. Appuyés par des employés et des experts-conseils (Leidos Canada, Sustainability Solutions Group et whatIf? Technologies Inc.), ils ont commenté et offert leurs avis sur des technologies énergétiques, des études orientationnelles, des analyses de rentabilisation, des occasions de politiques, le modèle de gestion de l'énergie et des émissions, des analyses financières et catalogues de coûts connexes, et des aperçus des projets. Tout au long du processus, on a constaté que l'un des grands avantages de réaliser le projet Évolution de l'énergie était la tribune libre et le jumelage qu'il offrait et qui assuraient collaboration et coordination pour les étapes à venir. En se réunissant et en dialoguant sur les occasions de faire avancer les projets, les partenaires communautaires ont également lancé des idées et noué des rapports professionnels qui ont raffermi considérablement leurs propositions de valorisation.

Beaucoup de rencontres de suivi ont ainsi été organisées, et de nombreuses présentations ont été faites auprès d'organismes associés au Conseil consultatif ou aux groupes de travail, entre autres : Hydro Ottawa et ses filiales, Envari et Portage Énergie; Hydro One; l'Ottawa-Carleton District School Board; le sous-comité de l'examen des projets d'aménagement; Enbridge Gas Distribution; la Ottawa Regional Society of Architects; le Conseil du bâtiment durable du Canada; la Commission de

l'énergie de l'Ontario; la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité; la Greater Ottawa Home Builders' Association; l'Ottawa Climate Action Fund.

### **Groupes de conseillers parrains**

À la fois dans le présent mandat du Conseil et dans le précédent, les groupes de conseillers parrains ont joué un rôle important d'orientation, de positionnement et de défense du projet auprès des intervenants, des résidents et des autres ordres de gouvernement.

Entre avril 2016 et février 2017, le personnel a rencontré à quatre reprises un groupe de conseillers parrains sur la stratégie d'énergie renouvelable. Le personnel a également fait deux présentations à un groupe de parrains sur les bâtiments pour lui présenter l'avancement d'Évolution de l'énergie en 2016.

Le 13 août 2019, le personnel a convoqué la séance inaugurale d'un nouveau Groupe de conseillers parrains sur les changements climatiques mis sur pied en vertu de l'état d'urgence climatique déclarée par le Conseil. Ce Groupe de conseillers parrains sur les changements climatiques réunit des représentants du Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets, du Comité de l'urbanisme, du Comité des transports, de la Commission du transport en commun, du Conseil de santé d'Ottawa, ainsi que l'agent de liaison du Conseil sur le Comité consultatif sur la gérance environnementale. Le personnel a rencontré à cinq reprises le Groupe de conseillers parrains sur les changements climatiques pour discuter d'Évolution de l'énergie; leur dernière rencontre remonte au 29 septembre 2020.

### **Comité consultatif sur la gérance environnementale**

Depuis le début du projet en 2016, le personnel a fait sept présentations devant le Comité consultatif sur la gérance environnementale.

Le 27 juin 2019, le personnel a offert au Comité consultatif sur la gérance environnementale un aperçu de l'examen et de la mise à jour du Plan directeur sur les changements climatiques et d'Évolution de l'énergie. Le 24 octobre 2019, il a présenté plus en détail la stratégie Évolution de l'énergie et les projets connexes. En août 2020, le Conseil consultatif et le Comité consultatif sur la gérance environnementale ont pu

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

prendre connaissance de la version provisoire de la stratégie et la commenter. Par la suite, deux séances de consultation ont été organisées, à l'occasion desquelles le personnel a présenté un portrait détaillé de la version provisoire de la stratégie Évolution de l'énergie, de l'analyse financière et des projets proposés, et a répondu à plus de 60 questions du groupe. Les commentaires recueillis ont été intégrés à la version finale de la stratégie et des documents à l'appui. Le 17 septembre 2020, le personnel a à nouveau soumis les documents aux membres du Comité consultatif sur la gérance environnementale à des fins d'examen. Le personnel a participé à la réunion du Comité du 24 septembre 2020 pour répondre aux dernières questions.

### **Consultation du public**

Tout au long du projet, le personnel a participé sur invitation à des réunions des intervenants clés, à des consultations municipales parallèles et à des activités communautaires, par exemple : la Semaine de la lutte contre les changements climatiques, les Journées du véhicule électrique d'Ottawa, des réunions de quartier et des réunions d'association communautaire.

L'équipe de projet a participé à cinq consultations publiques sur l'intégration de la question des changements climatiques à la révision du Plan officiel. Le personnel a fait deux présentations devant un groupe d'intervenants clés appelé le *People's Official Plan*, et participé à un atelier organisé par lui sur les solutions climatiques. L'équipe de projet a également fait en septembre une présentation auprès du groupe de travail des ambassadeurs du Plan officiel afin de recueillir les commentaires des groupes d'équité et d'inclusion de la Ville d'Ottawa.

La consultation du public sur la stratégie définitive a débuté en août 2020, avec le lancement de la page Web Participons Ottawa, qui a servi à informer les résidents sur Évolution de l'énergie et à recueillir des commentaires généraux ([participons.ottawa.ca/volution-nergtique1](https://participons.ottawa.ca/volution-nergtique1)). Un sondage a été mené au mois d'août pour recueillir l'opinion des résidents sur les défis auxquels ils font face lorsqu'il est question de prendre des mesures pour réduire leurs émissions de GES dans certains domaines clés. Jusqu'à présent, 150 personnes ont répondu au sondage; les données recueillies serviront à orienter l'élaboration et la mise en œuvre des projets communautaires.

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

Deux séances d'information publiques virtuelles ont été organisées en août 2020, à l'occasion desquelles ont été présentées les grandes lignes de la stratégie Évolution de l'énergie et les détails des projets proposés. Les séances ont attiré au-dessus de 360 participants inscrits et permis de répondre à plus de 250 questions.

### **COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER**

Ne s'applique pas, puisqu'il s'agit d'un rapport qui concerne l'ensemble de la Ville.

### **COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS**

Le 27 juin 2019, le Comité consultatif sur la gérance environnementale a adopté la motion suivante relative à la déclaration par le Conseil de l'état d'urgence climatique :

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa a déclaré l'état d'urgence climatique; et

ATTENDU QUE presque toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) proviennent de gestes individuels; et

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'il soit demandé au personnel de fournir des détails supplémentaires sur les mesures que prendra immédiatement la Ville d'Ottawa afin de sensibiliser les résidents aux gestes qu'ils posent, dans le contexte de l'urgence climatique.

Le 24 octobre 2019, le personnel a fourni au Comité consultatif sur la gérance environnementale un portrait plus détaillé de la stratégie Évolution de l'énergie.

En août 2020, les membres du Comité consultatif sur la gérance environnementale ont reçu la version provisoire de la stratégie Évolution de l'énergie et de ses documents à l'appui afin qu'ils l'examinent et la commentent. Le 17 septembre, le personnel a de nouveau soumis les documents à l'examen des membres, et il a participé à la réunion du 24 septembre du Comité pour répondre à leurs dernières questions.

### **RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES**

Aucune entrave d'ordre juridique n'empêche le Comité et le Conseil d'approuver les recommandations du présent rapport.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES**

Les risques sont décrits dans le présent rapport.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES ACTIFS**

De façon générale, les recommandations proposées dans le présent rapport respectent les objectifs du [Programme de gestion intégrale des actifs](#), car elles orientent les décisions à long terme sur la gestion des risques et la résilience des actifs. La mise en œuvre de ce programme permet à la Ville d'assurer la gestion efficace des infrastructures nouvelles et existantes de manière à maximiser les avantages, à réduire les risques et à fournir aux usagers des services sécuritaires et fiables, le tout dans une optique de pérennité sociale, culturelle, environnementale et économique.

Les répercussions sur la gestion des actifs des différents éléments seront évaluées au fil de l'élaboration du projet en cours et des futurs rapports soumis au Comité permanent avant leur mise en œuvre. Ces étapes pourront servir à orienter le programme.

## **RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES**

Recommandations 1 à 3 : Aucune répercussion financière directe n'y est associée.

Recommandation 4 : Les fonds proviendront de l'excédent des dividendes de 2019 d'Hydro Ottawa. En attendant l'approbation du Conseil, un nouvel ordre interne sera établi, avec une autorisation budgétaire de 2,6 millions de dollars entièrement financés par l'excédent des dividendes de 2019 d'Hydro Ottawa.

## **RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ**

Les répercussions sur l'accessibilité seront évaluées dans le cadre de l'élaboration des 20 projets en appui à Évolution de l'énergie.

## **RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT**

Évolution de l'énergie énonce les résultats à atteindre pour qu'Ottawa réduise ses émissions de 100 % d'ici 2050. Il s'agit d'une stratégie d'énergie renouvelable qui vise à



**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

gérer la consommation d'énergie, à promouvoir l'utilisation de l'énergie renouvelable et à favoriser le développement économique à Ottawa.

### **PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL**

Évolution de l'énergie répond à la priorité pour le mandat du Conseil de 2019-2022 de l'intendance environnementale : protéger la ville et en faire un endroit sain, beau et dynamique pouvant s'adapter aux changements. Les objectifs de cette priorité sont les suivants :

- La Ville dispose de plans de résilience climatique et d'atténuation des changements climatiques.
- La Ville est un chef de file en matière de gestion énergétique et de conservation, de recyclage et de réutilisation des ressources.
- Le plan à long terme de gestion des déchets solides de la Ville prévoit une meilleure réduction de la mise en décharge.

La Ville réduit ses émissions de gaz à effet de serre et tient compte des changements climatiques dans tous ses secteurs d'activité.

### **DOCUMENTS À L'APPUI**

Publiés séparément et conservés dans les dossiers.

- |            |   |
|------------|---|
| Document 1 | Évolution de l'énergie : la stratégie de la collectivité d'Ottawa pour la transition énergétique              |
| Document 2 | Annexe A : Guide des données, des méthodologies et des hypothèses   |
| Document 3 | Annexe B : Rapport sur le scénario des activités planifiées   |
| Document 4 | Annexe C : Études   |
| Document 5 | Annexe D : Rapport technique  |
| Document 6 | Annexe E : Modélisation des émissions de gaz à effet de serre d'Ottawa jusqu'en 2050 : synthèse des résultats |

**REPORT 11  
28 OCTOBER 2020**

- Document 7      Annexe F : Aperçus des projets
- Document 8      Annexe G : Résumé des projets d'Évolution de l'énergie (2020-2025)
- Document 9      Annexe H : Catalogue des coûts
- Document 10     Le point sur la phase 1 de la stratégie Évolution de l'énergie, et excédent des dividendes de 2017 et 2018 d'Hydro Ottawa
- Document 11     Plan de dépenses proposé pour l'excédent des dividendes d'Hydro Ottawa en 2019

**SUITE À DONNER**

La Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique coordonnera le Plan directeur sur les changements climatiques, dont la stratégie Évolution de l'énergie, avec le soutien de différentes directions générales, afin de mettre en œuvre les huit mesures prioritaires prévues au Plan directeur sur les changements climatiques, y compris les 20 projets proposés dans le cadre de la stratégie Évolution de l'énergie.